Actualité

# La Sacem publie un guide pratique à destination des productrices et producteurs de musique électronique

Que vous soyez un DJ producteur amateur ou aguerri, que vous vous produisiez en club, ou que vous préfériez les studios, ce guide pratique est pour vous. Découvrez-y l'essentiel pour apprendre à mieux gérer vos droits.

janvier 2024

Guide Pratique Sacem à destination des productrices et producteurs de musique électronique

Disposé en plusieurs chapitres, ce nouveau guide offre un décryptage clair, pratique et enrichissant sur les sujets clés liés à l'activité de la productrice et du producteur de musique électronique.

Il couvre un volet complet sur la gestion des droits?:

- La protection et la déclaration des œuvres
- L'utilisation des samples
- La déclaration des programmes et dates joués en club et en festival
- La répartition des droits d'auteur

Ainsi qu'une dimension pratique sur les questions de formation, de soutien à la création et de protection sociale? :

- Les dispositifs de formation existants
- Les programmes d'aide aux projets de la Sacem
- Le régime d'assurance maladie, le régime de retraite et les services de protection sociale de la Sacem

## La Sacem et les musiques électroniques, plus de 25 ans au service des créateurs

Avec la création du statut de DJ remixeur en 1997, son action pionnière sur le monitoring des clubs et l'instauration de règle de répartition adaptée à la spécificité des établissements diffuseurs de musique, la Sacem

s’est affirmée comme un acteur de premier plan définitivement engagé à défendre la musique électronique et les des droits des créateurs de ce répertoire.

> **Consultez le guide**

> **Vous inscrire à la Sacem**